

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Chartierville le 7 septembre 2021 par vidéo conférence Teams avec participation du public sous la présidence du maire M. Denis Dion.

1. Ouverture de la séance :

Le maire M. Denis Dion ouvre la séance à 19 h.

Sont présents :

M. Claude Gagnon, conseiller poste #1
M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2
Mme Nathalie Guesneau, conseillère poste #3
M. Kenneth Cameron, conseiller #4
M. Claude Sévigny, conseiller poste #5
Vacant, poste #6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Paméla Blais, est aussi présente.

2. Adoption de l'ordre du jour :

21-3533

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Nathalie Guesneau et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions portant seulement sur les sujets au présent ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 5 juillet 2021.
5. Adoption des revenus & dépenses.
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - 8.1. Résolution – Contrat de déneigement
 - 8.2. Résolution – Site web
 - 8.3. Résolution – Rémunération du personnel électoral
 - 8.4. Résolution – Prolongation du mandat maire suppléant
 - 8.5. Résolution – Projet d'agrandissement CIMO
 - 8.6. Résolution – Mandat général avocats
 - 8.7. Résolution – CanadaMan / Woman
 - 8.8. Résolution – Bourse reconnaissance Shelley Hladin
 - 8.9. Résolution – Annulation résolution 21-3481 (vélo de montagne)
 - 8.10. Résolution – Subvention PAFSSPA projet Vélo de montagne
 - 8.11. Résolution – Subvention PAFSSPA projet Les Sentiers Frontaliers
 - 8.12. Résolution – Financement cours de danse
 - 8.13. Avis de motion – Règlement 2021-04 modifiant le règlement n° 2012-04 code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Chartierville
 - 8.14. Adoption – 2e projet de règlement 2021-03 modifiant le règlement de zonage numéro 101-2001 afin d'autoriser le multifamilial dans la zone RE-5
 - 8.15. Dépôt – Lettre d'opinion
 - 8.16. Dépôt – Pétition «Oui au projet de vélos de montagne»
9. Période de questions.
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

3. Période de question portant uniquement sur les sujets au présent ordre du jour

Aucune question n'est posée.

4. Adoption du procès-verbal :

21-3534

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 5 juillet 2021.

5. Adoption des revenus & dépenses :

21-3535

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2021, pour un total des dépenses d'une somme de 93 444,14 \$ et un total des revenus d'une somme de 41 474,35 \$.

21-3535-2

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Gagnon et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 août 2021, pour un total des dépenses d'une somme de 57 622,49 \$ et un total des revenus d'une somme de 70 078,13 \$.

6. Rapport du Maire :

M. Denis Dion rappelle le spectacle de Musique aux Sommets le 11 septembre prochain avec le Coco Country Band.

Concernant le projet de vélos de montagne, M. Dion mentionne que si le projet n'est pas subventionné à 80 %, la municipalité de financera pas le projet ainsi que si les assurances ne sont pas à un coût raisonnable. De plus, toute communication concernant le projet devrait être faite soit par le maire, la direction générale ou le conseiller responsable du projet.

7. Rapport des comités ad hoc :

M. Simon Lafrenière donne de l'information concernant les travaux de voirie complétés et à venir. Aussi, M. Lafrenière explique que le projet du Mini écocentre est débuté et sera complété pour l'été 2022. Finalement, celui-ci explique que le comité vélo de montagne a complété le dossier afin de répondre aux demandes du conseil.

Mme Nathalie Guesneau informe qu'il y aura une session d'automne pour les cours de danse en ligne. Celle-ci donne un suivi concernant le dossier des pannes d'Hydro Québec et explique qu'il y aura coupe d'arbres ainsi que l'installation d'un équipement spécialisé afin de redémarrer le courant électrique à distance. Mme Guesneau fait un retour sur la pétition pour le projet de vélo de montagne et exprime son désaccord avec l'information qui a été véhiculée.

M. Claude Sévigny invite la population à la journée Astronomie le 11 septembre prochain. Celui-ci informe que les travaux prévus au sentier du ruisseau Mining devraient débuter à l'automne ou au printemps prochain. De plus, M. Sévigny explique un nouveau projet de sentier pédestre pour lequel Les Sentiers Frontaliers demande à la municipalité un financement de 20 % de la facture.

M. Kenneth Cameron donne un suivi sur les rencontres avec le comité Municipalité Ami des Aînés Famille (MADA), ainsi que celles du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU). M. Cameron exprime ses sentiments sur la pétition pour le projet vélo de montagne. De plus, M. Cameron exige du maire, Denis Dion, de revenir sur ses propos dans le dernier bulletin : « *Je n'ai pas de droit de vote, sauf en cas d'égalité des voix.* ». M. Dion explique ses propos et affirme qu'il s'est peut-être mal exprimé pour certains.

M. Claude Gagnon informe qu'il a été approché concernant le triathlon extrême Canada Man / Woman et qu'il aura plus d'information sous peu.

8. Informations, correspondances et demandes diverses :

21-3536

8.1. Résolution – Contrat de déneigement

Attendu que le contrat pour le déneigement des routes municipales est arrivé à échéance au printemps 2021;

Attendu qu'un appel d'offre a été lancé sur le Système d'Appel d'Offres du Gouvernement du Québec et dans un journal local;

Attendu qu'une seule soumission a été déposée au bureau municipal par Guy Landry 2013 inc. et que celle-ci a été jugée conforme;

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyée par M. Claude Gagnon

Que la municipalité de Chartierville accorde le contrat de déneigement des chemins municipaux pour 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 à Guy Landry 2013 inc. selon le cahier de charge de la municipalité et la soumission déposée.

Adopté à l'unanimité.

21-3537

8.2. Résolution – Site web

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Simon Lafrenière d'accepter le devis EST-000066 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

21-3538

8.3. Résolution – Rémunération du personnel électoral

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Simon Lafrenière d'approuver la rémunération du personnel électoral tel qui suit :

RÉMUNÉRATION LORS D'ÉLECTION

Élections 7 novembre 2021

Président d'élection; Mme Paméla Blais :

Scrutin 578 \$

Vote par anticipation 384 \$

Confection & révision liste électorale 578 \$

Secrétaire d'élection, scrutateur et secrétaire d'une commission de révision;
Mme Nathalie Lescault:

¾ de la rémunération du président 1 155 \$

Commission de révision 18,90 \$ / heure

Secrétaire du bureau de vote, PRIMO et agent réviseur; Mme Suzanne Le-
page:

16,87 \$ / heure

* *Gazette officielle* 19 décembre 2020

Adopté à l'unanimité

21-3539

8.4. Résolution – Prolongation du mandat maire suppléant

Il est proposé par M. Claude Gagnon, appuyé par M. Claude Sévigny de prolonger le mandat de maire suppléant de la conseillère Mme Nathalie Guesneau selon la résolution 21-3461, jusqu'à la fin de son mandat 2017-2021, soit le 8 octobre prochain.

Adopté à l'unanimité

21-3540

8.5. Résolution – Projet d'agrandissement CIMO

Attendu que M. George Arthur Landry a fait don d'un artéfact à la municipalité de Chartierville pour le Centre d'interprétation de la Mine d'Or;

Attendu que présentement, il n'y a pas l'espace nécessaire au Centre d'Interprétation de la Mine d'Or pour l'exposition du dit artéfact;

Attendu qu'une seule soumission a été déposée pour l'agrandissement du Centre d'Interprétation de la Mine d'Or;

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Gagnon

Que le conseil municipal accepte la soumission de Construction Lucien Veilleux tel que décrit au document de la soumission au coût de 11 714,11 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité

21-3541

8.6. Résolution – Mandat général avocats

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Adopté à l'unanimité

21-3542

8.7. Résolution – CanadaMan / Woman

CANADA MAN/WOMAN – AUTORISATION DE PASSAGE, DROIT À L'IMAGE ET DROIT AU SUR-VOL DE DRONES

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Mégantic, le Lac en Fête et Endurance Aventure ont signé une entente pour la tenue de la 4e du Triathlon Canada Man/Woman qui devait initialement avoir lieu les 4 et 5 juillet 2020 ;

ATTENDU QU' en raison de la pandémie, cet événement d'envergure a été remis aux 2 et 3 octobre prochains ;

ATTENDU QUE le 2 octobre 2021, les participants du triathlon sprint parcourront une distance de 750 mètres de nage, 20 km de vélo sur route longeant le lac Mégantic vers Piopolis et compléteront le triathlon avec 5 km de course en sentier ;

ATTENDU QUE le 3 octobre 2021, les participants du triathlon extrême parcourront 3,8 km de nage sur le lac Mégantic, 180 km de vélo empruntant notamment la route des sommets et 42 km de courses sur route et sentiers avec une arrivée ultime au sommet à l'observatoire du mont Mégantic ;

ATTENDU QUE le Comité organisateur détiendra une police d'assurance responsabilité civile ;

ATTENDU QUE les organisateurs s'engagent à assurer un bon encadrement à l'activité, et ce, de concert avec la Sûreté du Québec et les services ambulanciers ;

ATTENDU QUE la compagnie Société Québec Drones demande l'autorisation de filmer cet événement à l'aide de drones qui survoleront le Parc des Vétérans et la Station touristique Baie-des-Sables.

Il est proposé par M. Claude Sévigny

appuyé par M. Claude Gagnon

et résolu :

QUE les attendus fassent partie intégrante de la présente résolution ;

D'AUTORISER la tenue du triathlon extrême Canada man/woman et du triathlon Sprint sur le territoire de la Ville de Lac-Mégantic selon les parcours déterminés par Endurance Aventure, les 2 et 3 octobre prochains ;

D'AUTORISER la compagnie Société Québec drones à survoler le Parc des Vétérans et la Station touristique Baie-des-Sables afin de filmer la tenue de cet événement à l'aide de drones les 2 et 3 octobre 2021 ;

D'AUTORISER le directeur adjoint du Service des loisirs, plein air et nautisme à signer, pour et au nom de la Ville de Lac-Mégantic, le formulaire d'autorisation – Droit à l'image et droit au survol de drones ;

D'AUTORISER le directeur adjoint du Service des loisirs, plein air et nautisme à signer tout autre document et à donner toute directive à cet effet.

QUE cette résolution soit transmise au ministère des Transports.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21-3543

8.8. Résolution – Bourse reconnaissance Shelley Hladin

Attendu qu'à chaque année Mme Renée Claude Leroux transmet à la municipalité la liste des finissants du secondaire de la municipalité;

Attendu qu'une élève de la municipalité, Mlle Shelley Hladin fait partie de la liste des élèves ayant obtenu leur diplôme d'étude secondaire;

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Sévigny

Que la municipalité remette à Mlle Shelley Hladin une bourse de reconnaissance pour ses efforts au montant de 200,00 \$.

Adopté à l'unanimité

21-3544

8.9. Résolution – Annulation résolution 21-3481 (vélo de montagne)

Attendu que le groupe de travail du projet de vélo de montagne à satisfait aux demandes et questionnement du conseil municipal face au projet de vélo de montagne;

Il est proposé par M. Claude Gagnon, appuyé par Mme Nathalie Guesneau

Que le conseil de la municipalité de Chartierville annule la résolution 21-3481.

Adopté à l'unanimité

21-3545

8.10. Résolution – Subvention PAFSSPA projet Vélo de montagne

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Kenneth Cameron

QUE la municipalité de Chartierville autorise la présentation du projet de vélo de montagne au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Chartierville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la municipalité de Chartierville désigne Mme Pamela Blais, directrice générale et secrétaire trésorière comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

21-3546

8.11. Résolution – Subvention PAFSSPA projet Les Sentiers Frontaliers

Demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air

CONSIDÉRANT que la municipalité de Chartierville se concentre sur le volet récréotouristique pour le développement économique;

CONSIDÉRANT QU'un groupe de citoyens de Chartierville a travaillé avec l'organisme Les Sentiers Frontaliers afin de présenter un projet dans le cadre du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air (PAFSSPA);

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour but d'améliorer la pérennité, la fonctionnalité, la sécurité et la qualité des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air, d'améliorer la qualité de l'expérience et renforcer l'accessibilité à la pratique d'activités de plein air et d'accroître la fréquentation des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;

CONSIDÉRANT QUE tant la Municipalité de Chartierville que l'organisme Les Sentiers Frontaliers souhaitent favoriser le développement d'un réseau de sentiers pédestres de courte durée dans le secteur de Chartierville et accessible à tous via la municipalité de Chartierville;

Il est résolu à l'unanimité,

QUE la Municipalité de Chartierville appuie la présentation du Projet Nouvelle boucle Mont Salmon et Mont Trumbell — Secteur Chartierville, par Les Sentiers Frontaliers au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air.

QUE la Municipalité de Chartierville s'engage à supporter ce projet à la hauteur de 11 338,50\$. Il est conseillé d'octroyer la contribution en 2 versements de 50% donc 50% lors de l'initiation des travaux après réception des permis et 1 deuxième versement après la réception du rapport final.

Toutes les modalités seront inscrites dans le protocole d'entente entre la Municipalité de Chartierville et le partenaire.

Adopté à l'unanimité

21-3547

8.12. Résolution – Financement cours de danse

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Sévigny de financer une nouvelle session de cours de danse à ligne à l'automne pour les citoyens de Chartierville ainsi que leur partenaire au montant de 1 200,00 \$ taxes en sus.

21-3548

8.13. Avis de motion – Règlement 2021-04 modifiant le règlement n° 2012-04 code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Chartierville

Un avis de motion est donné par Mme Nathalie Guesneau pour le règlement 2021-04 modifiant le règlement n° 2012-04 code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Chartierville afin de prévoir une règle dissuasive au vol des biens de la municipalité tel que demandé par l'organisme ARPE Québec. Un projet pour le dit règlement est également déposé.

21-3549

8.14. Adoption – 2e projet de règlement 2021-03 modifiant le règlement de zonage numéro 101-2001 afin d'autoriser le multifamilial dans la zone RE-5

Il est proposé par M. Kenneth Cameron, appuyé par Mme Nathalie Guesneau d'adopter le second projet de règlement 2021-03 modifiant le règlement de zonage numéro 101-2001 afin d'autoriser le multifamilial dans la zone RE-5 sans modification.

Adopté à l'unanimité

8.15. Dépôt – Lettre d'opinion

Une lettre d'opinion est déposée par Mme Lise Bellehumeur concernant le communiqué envoyé aux citoyens de la municipalité de la part des conseillers, conseillère Nathalie Guesneau, Kenneth Cameron et Claude Gagnon. Tel que le prévoit le code municipal, cette lettre est disponible au bureau municipal pour consultation, aux personnes qui en font la demande.

8.16. Dépôt – Pétition «Oui au projet de vélos de montagne»

Une pétition est déposée par M. Frédéric Landry concernant le projet de vélo de montagne. Tel que le prévoit le code municipal, cette pétition est disponible au bureau municipal pour consultation, aux personnes qui en font la demande.

9. Période de questions :

La période de question ouvre à 20 h 05.

Voici les questions posées par le public :

- Comment fonctionne les redevances exigées aux propriétaires de banc de gravier?
- Pourquoi les dos d'âne n'ont pas été faits en asphalte?
- As-t-on une date limite pour dépenser la subvention «COVID-19»?

Le maire répond aux questions.

La période de questions est close à 20 h 10.

10. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

11. Levée de la séance :

21-3550

La séance est levée à 20 h 10 par M. Claude Gagnon sous la résolution 21-3550.

Denis Dion
Maire

Paméla Blais
Directrice générale et secrétaire trésorière